



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 10 février 2022

L'IEDOM toujours présent aux côtés des Réunionnais Bilan des activités 2021 de l'agence de La Réunion

L'Institut d'Émission des Départements d'Outre-mer de La Réunion dresse un bilan de ses activités pour l'année 2021. Dans un contexte encore marqué par la crise sanitaire, l'IEDOM confirme son rôle d'acteur de proximité au service des agents économiques.

L'IEDOM au côté des entreprises réunionnaises, avec la médiation du crédit mais aussi par son activité de cotation

L'Institut accompagne les entreprises à la recherche de solutions de financement avec leurs partenaires bancaires à travers [la médiation du crédit](#). En 2021, 112 entreprises réunionnaises ont saisi le médiateur du crédit, après 281 en 2020, principalement pour un refus de Prêt Garanti par l'Etat (PGE). Depuis le début de la crise sanitaire, ce dispositif a permis d'apporter des solutions à plus d'une centaine d'entreprises et de contribuer ainsi à la préservation d'environ 800 emplois.

Par ailleurs, 127 entrepreneurs ont été accompagnés par [le correspondant TPE-PME](#) de l'IEDOM l'an passé. Ce dernier est à la disposition de tout entrepreneur ou porteur de projet pour les orienter vers les dispositifs les plus adaptés à leurs besoins. En 2022, l'offre d'accompagnement des entreprises s'étoffe avec la mise en place d'un relai start-up océan Indien pour renforcer le soutien à l'innovation en Outre-mer.

Enfin, la cotation Banque de France attribuée aux entreprises est une mission phare de l'IEDOM. En 2021, grâce à un partenariat avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), le périmètre des entreprises cotées a été sensiblement élargi : 3 274 entreprises réunionnaises d'un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 750 K€ ont été cotées (contre 2 379 en 2020). En outre, les analystes de l'IEDOM œuvrent pour la mise en place de [la nouvelle échelle de cotation \(NEC\)](#) entrée en vigueur début 2022, qui rendra plus précise l'évaluation de la santé financière des entreprises.

L'accompagnement du public fragile est au cœur de l'action de l'IEDOM, au travers du traitement du surendettement et dans sa mission d'éducation budgétaire et financière

Les besoins d'accompagnement des publics fragiles financièrement se sont de nouveau accrus l'année dernière. En 2021, le nombre de dossiers de surendettement déposés est reparti à la hausse avec 1 204 demandes transmises à l'IEDOM, soit +9 % sur un an (après -14 % en 2020). De même, les demandes de droit au compte (466, + 15,3%) et les consultations des fichiers d'incidents de paiement de la Banque de France (5 305, + 7,7%) ont été plus importantes en 2021. Pour faciliter leurs démarches auprès de l'IEDOM, ces dispositifs sont aujourd'hui accessibles en ligne, depuis [la rubrique Particuliers](#) du site internet www.iedom.fr.

L'IEDOM est également en charge de la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière des publics ([EDUCFI](#)) dans les Outre-mer. Cette mission consiste à renforcer les compétences de base de la population, plus particulièrement des jeunes, sur les problématiques quotidiennes liées à l'argent. En 2021, l'Institut a animé de nombreux ateliers de sensibilisation thématiques auprès de réseaux d'accompagnement partenaires (Education nationale, Missions Locales, Points Conseil Budget). L'IEDOM a notamment participé à des événements marquants comme la Semaine de l'éducation financière en mars, le Service National Universel en juin et les Journées nationales d'actions contre l'illettrisme début septembre.

Un rendez-vous trimestriel pour le suivi de la conjoncture économique et des analyses sur les effets de la crise

Dans cette période de grande incertitude, l'Institut continue d'apporter un éclairage précieux sur la conjoncture économique du territoire. Un rendez-vous trimestriel en webinar ouvert à tous a été mis en place depuis juin 2021 pour communiquer sur les évolutions économiques du moment. En outre, plusieurs études ont été menées pour évaluer l'impact de la crise sanitaire : sur la situation financière des entreprises et des ménages, sur le nombre de ménages surendettés ou encore sur l'évolution des modes de paiement.

Cette dernière étude s'appuie notamment sur les évolutions de flux de billets échangés au guichet de l'IEDOM, dont l'une des principales missions est d'assurer la circulation des billets sur le territoire. A noter que les pièces et les billets euros fêtent leur 20 ans en 2022.

BILAN D'ACTIVITÉ 2021 À LA RÉUNION

 **LA CIRCULATION FIDUCIAIRE**
105,3 millions de billets prélevés
au guichet de l'IEDOM

LA COTATION DES ENTREPRISES
3274 entreprises cotées sur la base
de documentation comptable
(2379 en 2020) 

 **LA MÉDIATION DU CRÉDIT**
112 demandes (281 en 2020)
50 % de succès

LE CORRESPONDANT TPE - PME
127 sollicitations de dirigeants
(242 en 2020) 

 **LE SURENDETTEMENT**
1204 dossiers déposés (1 102 en 2020)
43 % d'effacement de dettes

**L'ÉDUCATION ÉCONOMIQUE
BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE**
65 interventions, principalement
auprès des jeunes 

 **LES ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET
MONÉTAIRES**
23 publications conjoncturelles
ou thématiques

Visitez notre page internet : <https://www.iedom.fr/la-reunion/>



Suivez-nous :   

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications et les statistiques de l'IEDOM sont téléchargeables et accessibles en abonnement de manière gratuite sur le site www.iedom.fr

Contact presse : Nicolas AULEZY - tél : 02 62 90 71 28, cocom@iedom-reunion.fr